

Le rayon qui tue le domaine des radiations

Par l'Abbé Th. MOREUX

On a beaucoup parlé tout récemment du "rayon qui tue" qu'un certain Matthew aurait découvert...

Il n'a donc paru intéressant, maintenant que se fait le silence autour de l'étrange rayon...

Dès qu'on eut soumis le rayon lumineux à l'analyse on ne put se défendre de penser que quelque chose se dégageait...

Et comme dans les deux cas nos ondes font 300.000 kilomètres à la seconde, une simple division vous dira que pour éprouver la sensation du rouge...

En deça et au-delà, le contour n'existe pas pour l'œil humain, mais cela ne veut pas dire absence de radiation et la preuve...

Malheureusement dès que nous arrivons à 530 trillions de vibrations, celles-ci sont si mouves qu'elles ne traversent plus nos verres d'optique...

Mais la gamme continue toujours et maintenant les rayons X ont entré en scène. Cette fois, les onduations se moquent de nos réseaux accélérateurs...

Possions maintenant à l'autre extrémité du spectre, au delà du rouge nous trouvons l'ultra-rouge, avec de larges longueurs d'onde impressionnantes...

Mais les ondes électromagnétiques dont les émissions influencent nos récepteurs de T. S. F. et nous ne nous en rendons pas compte...

Nancy, 1er novembre. — Les mauvais temps sévissent sur la région de Nancy. Un violent orage a abattu de nombreux arbres...

PARIS-CENTRE

Table with subscription rates: Seizième année, N° 5.730. ALONNEMENTS: LIAB. FRANCS: 44.00, 25.00, 13.60.

Régional Quotidien QUINZE CENTIMES Administration et Rédaction : 3, rue du Chemin-de-Fer, NEVERS

DIMANCHE 2 NOVEMBRE 1924

LA TOUSSAINT A PARIS Une foule innombrable défile place de l'Etoile devant le Poilu Inconnu

Où trois femmes se disputent en l'honneur de Sez nec

Mais, quel était le mystérieux étranger qui fouilla dans la valise de Quémeneur ?

Quimper, 1er novembre. — La journée d'hier aura été la grande épreuve de la démonstration apportée la veille par les témoins du Havre. En regard des dépositions qui imposèrent une irrésistible conviction...

Un avantage de la défense — On ne peut tout de même pas conclure que j'étais en voyage le 20 juin, pour cette raison que je ne suis pas allé avec des bambins chercher du bois pour un feu de la Saint-Jean...

Deux témoins se contredisent — Mme veuve Brohan, débitante au Havre, a-t-elle rencontré Sez nec dans cette ville dans le courant de juin ? Elle l'aurait déclaré au mois d'août dernier à M. Georges Marie, directeur d'une brasserie du Havre...

Pour honorer Auguste Mahaut l'apôtre des canaux La souscription est ouverte — Nous recevons, de Marseilles-les-Aubigny, le télégramme suivant : Auguste Mahaut remercie bien vivement Paris-Centre et toutes les collectivités et personnalités qui ont compris et encouragé...

Les premières larmes — Cela devient si grotesque que les sifflets partent du fond de la salle. Sez nec rit aux larmes. Ce sont les premières larmes que l'on aura vues de lui.

Un jeune garçon de 17 ans dépose que le 20 juin, l'un des fils de Sez nec est venu avec lui chercher du bois mort pour un feu de la Saint-Jean, avec de jeunes camarades. Ce jour-là c'est Angèle Lebigou qui est venue au-devant du petit Sez nec, précise le témoin, alors que le lendemain 21 juin, c'est M. Sez nec lui-même qui est venu le prendre au retour d'une promenade dans la campagne.

UNE NOUVELLE MACHINATION POLICIERE DANS L'AFFAIRE PHILIPPE DAUDET ?

Germaine Berton a joué la comédie du suicide

(De notre correspondant particulier) Paris, 1er novembre. — Un fait inattendu vient de se produire, qui va faire rebondir l'affaire de l'assassinat de Philippe Daudet, fils de l'ancien député royaliste de Paris, Germaine Berton, qui tua Marius Plateau à l'Action Française, vient de jouer la comédie du suicide, dans des conditions qui montrent clairement qu'elle a voulu seulement aiguiller les recherches inlassables de Léon Daudet, sur une fausse piste, pour le détourner de la bonne : celle du crime policier.



Germaine BERTON

Elle fit au commissaire de police, qui alla aussitôt l'interroger, les déclarations abracadabrantes qu'on lira d'autre part. De l'enquête personnelle que nous avons faite, il résulte que l'essai de suicide, qui fut précédé d'un accès de hystérie, qu'il ne présente actuellement aucun symptôme d'intoxication et qu'elle se porte très bien. Pure comédie. Mais pour quoi ? Pour expliquer l'envoi d'une lettre à Mme Alphonse Daudet, grand-mère du petit Philippe, dans laquelle elle prétend avoir été la maîtresse de cet enfant de 11 ans et dont, qui se serait tué par amour pour elle.

Paris, 1er novembre. — En faisant l'inventaire des vêtements de Germaine Berton et les objets qu'ils contenaient, le personnel de l'hôpital Tenon trouva dans son sac à main une lettre dont l'adresse était ainsi conçue : « Pour la police ». M. Carré, commissaire de police de Belleville, venait d'obtenir de l'arriver à l'hôpital, pour tenter d'éclaircir de la fille quelques détails sur le mobile de son acte, et sur son procédé d'exécution. Le magistrat put donc prendre immédiatement connaissance de la missive. Elle contenait un récit des faits et gestes de Germaine Berton depuis la nuit du 31 octobre au 1er novembre, jusqu'à l'heure de sa tentative d'empoisonnement. La lettre expliquait que la jeune libertaire, très affectée par un chagrin intime, sur lequel elle a refusé par la suite de donner des indications, avait décidé de mettre fin à ses jours.

Paris, 1er novembre. — En ce jour de Toussaint, pluvieux et doux, le peuple de Paris et de la banlieue va visiter ses morts. Dans toutes les gares, aux terminus des lignes de tramway et d'autobus, les trains et les voitures n'ont cessé de déverser, dans les premières heures de la journée, un flot sans cesse renouvelé de voyageurs, porteurs de fleurs en gerbes. C'est la fête des morts. C'est aussi celle des marchands de fleurs. Sur tous les boulevards avoisinant les cimetières, des gradins ouverts à la bordure du trottoir, chargés de fleurs de la saison.

La cérémonie du Souvenir français à Bourges est troublée par un incident

Les représentants du préfet et de la municipalité quittent la cérémonie

Bourges, 1er novembre (par téléphone de notre correspondant particulier). — Serait-il interdit désormais de rappeler le souvenir de l'héroïsme des religieux qui pendant la guerre ont versé leur sang pour la Patrie ? Serait-il exagéré et inconvenant de demander pour eux le régime du droit commun et les mêmes droits que pour les autres Français ? Serait-il téméraire d'exprimer l'espoir que le gouvernement ne mettra pas à exécution les menaces récemment exprimées à leur égard ?

Le Souvenir Français avait organisé pour cet après-midi son traditionnel pèlerinage sur la tombe de nos soldats au cimetière Saint-Lazare. Au cimetière, une foule de plusieurs milliers de personnes qui entourent le monument élevé par le Souvenir Français et du côté de M. le marquis de Chaumont-Quiry.

M. le général Expert-Besançon, en quelques mots, apporte l'hommage de l'armée à ses enfants tombés au champ d'honneur. Après une nouvelle marche funèbre exécutée par la musique municipale, la foule un instant se recueille et lentement se disperse.

LA FÊTE DE LA TOUSSAINT A PARIS



Les marchands de fleurs devant l'entrée d'un cimetière

Paris, 1er novembre. — En ce jour de Toussaint, pluvieux et doux, le peuple de Paris et de la banlieue va visiter ses morts. Dans toutes les gares, aux terminus des lignes de tramway et d'autobus, les trains et les voitures n'ont cessé de déverser, dans les premières heures de la journée, un flot sans cesse renouvelé de voyageurs, porteurs de fleurs en gerbes. C'est la fête des morts. C'est aussi celle des marchands de fleurs. Sur tous les boulevards avoisinant les cimetières, des gradins ouverts à la bordure du trottoir, chargés de fleurs de la saison.

Paris 1er novembre. — Une foule innombrable a défilé aujourd'hui sur la place de l'Etoile, devant la tombe de celui qui symbolise maintenant tous les deuils et toutes les gloires.

Paris 1er novembre. — Une foule innombrable a défilé aujourd'hui sur la place de l'Etoile, devant la tombe de celui qui symbolise maintenant tous les deuils et toutes les gloires.

Paris 1er novembre. — Une foule innombrable a défilé aujourd'hui sur la place de l'Etoile, devant la tombe de celui qui symbolise maintenant tous les deuils et toutes les gloires.

Paris 1er novembre. — Une foule innombrable a défilé aujourd'hui sur la place de l'Etoile, devant la tombe de celui qui symbolise maintenant tous les deuils et toutes les gloires.

Paris 1er novembre. — Une foule innombrable a défilé aujourd'hui sur la place de l'Etoile, devant la tombe de celui qui symbolise maintenant tous les deuils et toutes les gloires.

Paris 1er novembre. — Une foule innombrable a défilé aujourd'hui sur la place de l'Etoile, devant la tombe de celui qui symbolise maintenant tous les deuils et toutes les gloires.

Paris 1er novembre. — Une foule innombrable a défilé aujourd'hui sur la place de l'Etoile, devant la tombe de celui qui symbolise maintenant tous les deuils et toutes les gloires.



ALLIER CHER

MOULINS
Au théâtre. — Jeudi, 6 novembre, par la tournée Baré : « Gossu de riche », la délicieuse opérette de MM. Yvan, Bouquet et Falk.

Listes d'assistance. — Les listes d'assistance aux familles nombreuses, aux femmes en couches et aux vieillards et incurables ont été déposées au secrétariat de la mairie, où chacun pourra réclamer l'inscription ou la radiation de personnes omises ou indûment inscrites.

Trouvailles. — Il a été trouvé : par M. Charlon, sous-officier au 1er dragons, une petite somme qui a été déposée au commissariat de police ; par M. Marchand, rue Denis-Papin, une belle caucouloute.

Réclamation au délégué de boissons Laronde, rue des Couteliers, une portemonnaie. — Un bec de cane, trouvé en ville, a été déposé au bureau de police.

BOURNEVILLE-ARCHAMBAULT
Lyre Bournevilloise. — Les membres honoraires de la dite société ont reçu la lettre suivante : « A la suite d'incidents imprévus et non désirés, la commission administrative de la Lyre Bournevilloise a décidé à l'unanimité de ne plus présider à la tenue de la société... »

Le temps. — Température la plus basse de la nuit, 10,5. — Jour, 16, hauteur barométrique, 759.

Observations de M. Lathès, directeur de l'Observatoire de Bourges.

Etat civil : Publications de mariages. — Maurice Brunet, coupeur en chaussures et Henriette Laitet ; Baptiste Dury, employé et Isabelle Guillou, couturière ; Joseph Hémeret, valet de chambre et Louise Chevalier ; Eugène Bernier, cuisinier et Henriette Garbano, lingère à Beau-soleil (Alpes-Maritimes) ; Bernard Vidal de Verpeux à Lingé, et Solange Calhore ; Gaston Lasserre, journaliste à Fobry et Emilienne Lovy, Alexis Charbonnier, journalier, et Joséphine Darvey, à Nevers ; Marcel Vannier, soldat, et Rose Cappe, papetière à Chessy (Seine-et-Marne) ; André Malin, ajusteur et Jeanne Petit, coiffeuse ; Fernand Favard, agent de police, et Camille André, à Saint-Louis ; Paul Rancourt, employé de chemin de fer à Nogent-sur-Oise, et Jeanne Herbodeau, ménagère ; René Bourgeois, tapissier, et Rolande Péronat, modiste à Cosne ; Jean-Joseph, ingénieur et Germaine Lecomte, institutrice à Orléans ; Paul Piquet, agriculteur et Jeanne Marchand, à Saint-Florent.

LES CARABINIERS MONTLUÇONNAIS
Voici les meilleurs résultats de la 2e séance du concours spécial public (sociétaires et non sociétaires).

Carabine. — Pupilles : Delage Raymond, 40 ; Ducros André, 38-38 ; Fouchet Gilbert, 38-37-37 ; Hiot Rémy, 38-37 ; Lamoine Gabriel, 38 ; Lépineux Albert, 37 ; Pailleret Louis, 36 ; Quintal Maurice, 35-26 ; Varenne E., 35 ; Bureau Léon, 34 ; Legerand Auguste, 33 ; Buisson Vincent, 33 ; Giraudet Elie, 29 ; Dousset François, 25.

Fusil, tir réduit. — Adultes et pupilles : Lespauque Albert, 35 ; Vincent Marcel et Caroline Emile, 34-33-32 ; Hiot Rémy, 34 ; Lamoine Gabriel, 32 ; Toureau Gabriel, 29 ; Duvergier Raymond, 28.

Dimanche prochain, 2 novembre, 3e et avant-dernière séance du concours.

Le classement provisoire sera affiché au stand situé avenue Jules-Guesde, face à la caserne du 121e R. I.

SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE « LA MONTLUÇONNAISE »
Les jeunes gens de la classe 25, qui désirent se préparer au brevet militaire et jouir, en conséquence, des avantages que comporte son obtention, ont tout intérêt à suivre les séances qui vont s'ouvrir au début de la Montluçonnaise, rue des Serruriers, qu'ils fassent partie ou non de la Société.

Les parents se feront inscrire dès maintenant chez M. Tessier, président de la société, 35, rue d'Albin, ou chez M. Bussiron, secrétaire, 19, rue de la Présie.

Transfert. — Charles Knide, 36 ans, et Henri Revault, 30 ans récemment condamnés par le tribunal correctionnel de Montluçon, ont été transférés de la prison de notre ville en celle de Riom pour comparaitre devant la chambre des appels correctionnels.

Contravention. — M. Charles Denis, marchand forain, demeurant rue du 14-Juillet à Commenry, s'est vu dresser contravention pour jet et dépôt de morceaux d'assiettes sur la voie publique.

A l'église Saint-Paul. — M. le curé de Saint-Paul fait de nouveau un pressant appel à la charité chrétienne en faveur de l'école libre de la rue Danielle qui va ouvrir ses portes dans le courant du mois. Il sera vivement reconnaissant des offrandes qui lui seront envoyées.

Baccalauréat. — Ont été reçus à la seconde partie du baccalauréat (mathématiques) devant la Faculté des lettres de Paris : MM. Olivier E. de Charon et Auguste Dorv.

Transfert. — André Gendre, 23 ans, soldat au 121e d'infanterie à Montluçon, inculpé de désertion à l'intérieur en temps de paix, a été transféré de la maison d'arrêt aux locaux disciplinaires du 25e régiment d'infanterie à Clermont-Ferrand pour être mis à la disposition du rapporteur près le conseil de guerre du 15e corps.

Le pain à 1 fr. 375. — Conformément à l'arrêté préfectoral, le prix du pain est fixé, depuis le 1er novembre, à 1 fr. 375 le kilo.

« Solidarité Montluçonnaise ». — La première perception du mois ayant lieu un jour férié est repoussée au samedi suivant 8 novembre.

AVIS. — Agriculteurs, éleveurs et pour rendre vos vœux blancs, et leur donner plus de valeur, sans leur nuire, employez la « BLANCA-FOUDRE », un produit chimique et droguerie, Fr. et Etablissements Simon, Gannat.

VICHY
SOCIÉTÉ DE RETRAITES MUTUELLE DES ANCIENS COMBATTANTS DU BOURNINAIS
On nous communique : Cette Société, créée pour faire profiter les A. C. du département de l'Allier des avantages accordés par la loi du 4 août 1923 aux sociétés mutuelles de retraites composées d'anciens combattants, a tenu son assemblée générale le dimanche 26 octobre à Vichy. Nombreux étaient les délégués venus des sections du département. Après avoir entendu la situation financière et morale et les déclarations de membres appartenant à diverses régions de l'Allier, les vœux les plus optimistes ont été émis. La Société a un bon noyau d'adhérents qui fera toute de suite.

L'assemblée a en outre nommé un conseil d'administration dont tous les membres donnent la garantie que cette société sera gérée avec ordre et sagesse.

Après l'établissement de l'ordre du jour, le camarade Monyeron, délégué de Paris, a rappelé les buts de la caisse autonome de retraites des A. C. créée à Paris pour l'Allier. C. C. expose les avantages que l'on doit retirer en s'inscrivant à une société régionale de retraites d'A. C. adhérente à cette caisse qui comprend déjà plus de 30 sociétés régionales de retraites d'A. C.

Après avoir répondu à quelques questions précises à la satisfaction des camarades présents, la séance fut levée.

Nous rappelons que le siège social est à Paris, rue de l'Élysée, à Vichy.

VICHY A LE CULTE DES MORTS
Je ne sais pas de cimetières aussi bien tenus que celui de Vichy. C'est ce que nous avons dit à la culte furent des morts.

C'était samedi, au marché couvert, des montagnes de fleurs, du chrysanthème demeurant, comme d'habitude, la reine du souvenir. C'était, le même soir, un défilé ininterrompu vers la nécropole vichyssoise, où chacun se rendait pour fleurir la tombe de ses chers disparus.

Et comme il est beau, cette année, dans toute sa tristesse, ce 1er novembre !

A travers ces nuages gris qui couvrent toute la nature d'un voile de deuil, le soleil daigne lancer quelques rayons de lumière qui nous paraissent bien beaux au moment même où la nature semble murmurer à tous :

« Souviens-toi, souviens-toi que celui, seul, qui croit est heureux en ce jour !... »

LA CUISINE NIVERNAISE A L'HONNEUR

Aujourd'hui et demain, à la section gastronomique du Salon d'automne, les Parisiens dégusteront les spécialités présentées par cinq maîtres-queux de chez nous

Alexandre Dumas père, prétend que la décadence des Espagnols vient de ce qu'ils mangent trop de chocolat. Cette idée n'est peut-être pas aussi paradoxale qu'elle le semble et il est certain que la nourriture absorbée a une grande influence sur le caractère et l'esprit des individus. C'est pourquoi il faut traiter la cuisine avec une déférence particulière.

Si on mettait les Allemands au régime lacté, peut-être arriverait-on à leur faire perdre leur esprit agressif. Il y a à la tête qui pourrait être creusée par ces messieurs de la Société des Nations.

Depuis quelques années, en France, nous nous sommes attachés à développer l'art culinaire. On se rappelle encore la manifestation de l'année dernière, au Salon d'Automne, manifestation à laquelle prirent part la Normandie, la Bresse, le Dauphiné, la Nièvre, la Provence, le Languedoc, l'Anjou, la Bourgogne, l'Alsace, la Franche-Comté et qui triompha le maître-queux nivernais Arriat, de Prémy.

Dès ce moment, la section gastronomique régionaliste était fondée. Le but de cette section est de présenter, à côté des chefs-d'œuvre des peintres et des sculpteurs, les chefs-d'œuvre des cuisiniers régionaux et les plus parfaites spécialités des producteurs de France.

La section gastronomique régionaliste n'est donc ni une exposition, ni un concours culinaire, mais une présentation et une dégustation de mets et de produits les plus fins, dans un cadre où la région toute entière est mise en valeur ; c'est en un mot du tourisme culinaire, chaque région de France étant appelée à faire connaître au gourmet parisien ses spécialités les plus délicates, à lui faire apprécier sa cuisine locale, à renseigner les touristes sur les bons endroits où la table est digne de la vieille renommée gastronomique française.

Chaque région de France aura donc, pour elle-même, l'occasion de faire la plus effective propagande pour le développement de la consommation et de l'exposition de ses produits, ainsi que pour l'accroissement du nombre des touristes par qui s'augmentent la richesse, l'initiative et le rayonnement d'un pays.

La section occupe tout le premier étage de la rotonde du Grand Palais des Champs-Élysées. Elle comprend une salle de restaurant pour les cent soixante convives appelés à déguster les menus.

La participation du Nivernais
Deux journées consécutives seront réservées à chaque région. Chaque cuisinier devra donc se rendre à Paris pour exécuter au restaurant régionaliste, un menu exclusivement local. Le menu des deux journées sera identique, afin de satisfaire les clients qui, s'étant présentés le premier jour, n'auront pas trouvé de place libre. Il devra se composer d'un hors-d'œuvre, spécialité du pays, d'un poisson, d'un rôti ou d'une volaille, d'un légume, d'un fromage de la région, d'un dessert qui devra être, autant que possible, une pâtisserie ou une confiserie du pays. Ces déjeuners coûteront 25 francs, ce qui n'est pas exorbitant, car la section doit prélever les sommes nécessaires pour l'agencement et l'organisation des banquets.

La participation des Nivernais sera plus importante encore que l'année dernière.

Le prix du lait — Le prix du lait, qui était de 0 fr. 80 le litre, vient d'être abaissé à 0 fr. 70, prix qui sera maintenu pendant tout le mois de novembre.

Les marchands ferrants. — Au cours d'une réunion des marchands ferrants, chartrons et forgerons de l'arrondissement d'Avallon, viennent de décider une majoration de 25 pour cent sur tous les prix de charbonnage.

CHAMOUX
Auto contre chariot. — M. Ancelet Bezot, charcutier à Châtillon-Censor, revenant en auto de Nuauds (Nièvre), quand, par suite de l'obscurité, il se heurta dans un tournant brusque, à un chariot placé sur le côté droit de la chaussée et dont le conducteur était M. Henri Guillemot, de Brèves, près Dornoy (Nièvre). La voiture automobile a été fortement endommagée.

Si vous voulez la qualité EXIGEE
Le Rhum « St-Esprit »
DEMANDEZ LE PARTOUT

L'ALMANACH VERMOT
Pour répondre aux agissements de certaines administrations qui, en ce moment, essaient par tous les moyens possibles d'établir dans la public une confusion avec l'Almanach Vermot, éditeur de tous ses dépositaires et lecteurs de l'Almanach Vermot, dont le succès grandit chaque année, pareil, comme d'habitude, au premier novembre, et le profit de cette occasion pour les mettre en garde et les inviter à repousser énergiquement toutes imitations et contrefaçons qui pourraient leur être proposées, lesquels sont et seront poursuivis conformément à la loi.

NIEVRE

NEVERS
APRES NOTRE TOURNOI DE BILLARD
Le billard est un sport

Nous le disions hier : notre tournoi local de billard aura eu, entre autres conséquences, de faire connaître au noble jeu une vogue qu'il n'avait plus à Nevers. Nous ajoutons aujourd'hui : au noble jeu de billard qui est un sport, d'un plaisir à d'aucuns. Dans un journal sportif, j'ai écrit l'an passé : « L'art du carambolage est plus qu'un aimable divertissement sportif et bien que l'atmosphère du café dans laquelle il triomphe lui fait tort, on doit le considérer comme un sport véritable. Il développe l'adresse, le courage, la force musculaire, lorsque celui qui s'y adonne n'est point le monsieur qui le samedi ou le dimanche, entre deux après-midis, va faire quelques points sur un instrument plus ou moins défectueux, mais le champion qui, chez lui, ou dans une académie, est capable d'abattre ses 10 ou 20 points de moyenne sur un billard de match. Il faut mener une vie saine et réglée et pratiquer des exercices physiques ».

J'ajouterais ceci : Le jeu de billard constitue un merveilleux exercice de la paroi abdominale. Lorsqu'on se penche sur le tapis, lorsqu'on se redresse ensuite, on fait exécuter aux muscles de cette paroi une série de mouvements alternés de relâchement et de contraction qui représentent un excellent « brassage » des viscères abdominaux et de leur contenu. Rien ne facilite mieux la digestion, rien ne prévient mieux les constipations lorsqu'on connaît comme cause la paresse de la musculature intestinale.

Les mouvements du tronc et des bras chez les joueurs n'ont pas moins d'importance que les articulations des reins et des épaules, pour donner de l'ampleur à la cage thoracique, et par là, augmenter l'activité respiratoire. D'autre part, à promener l'activité du billard fait exécuter doucement des rotations du tronc, ce qui nous ramène l'idée de parcourir, surtout quand la température n'incite point aux balades.

C'est à ce titre que le noble jeu de billard mérite vraiment le nom de sport. C'est un exercice physique précieux, dissimulé sous une manière de jeu qui lui donne plus d'attrait que si les mêmes mouvements qu'il impose étaient prescrits en chambre par quelque professeur de gymnastique intelligent... Il ne faut pas oublier qu'il y a un primordial intérêt à maintenir toujours consistante la tonicité de notre petit muscle abdominal, gardienne du bon fonctionnement de tout notre appareil digestif et, partant, de toute notre nutrition qui est à la base de notre santé.

Etat civil : Naissances. — Jacqueline Gur, place Guy-Cochin ; René Joannin, à Plié.

Décès. — Jeanne Marquet, 55 ans, veuve de Guillaume Marquet, faubourg d'Allier ; Claudine Dureau, 91 ans, veuve de Charles Montagné, à l'Hôtel.

Publication de mariage. — Pierre-Sully Dubreuil, ouvrier agricole, et Jeanne Rollot, à l'Hôtel.

HOTEL DES NEGOCIANTS
Recommandé aux Touristes et Voyageurs
P. CAILLOT, chef de cuisine, propriétaire
Noces et banquets... Salle de 100 couverts
Matériel complet pour noces à la campagne
Prix modérés — Téléphone 70

LES COURSES
IHER A AUTEUIL
Prix Brûlé-Abaloue. — 1. Cresne, Louis Praté ; 2. Fire Cross, A. Zafropoulou ; 3. Part mutuel : 14 et 7 ; 12 et 5 ; 14,50 et 6.

Prix Héros XII. — 1. Merrimac, G. Cornu-Langy ; 2. Balou, Henri Coulon. Part mutuel : 125,50 et 74 ; 32,50 et 19 ; 16 et 8.

Prix Finot. — 1. Amédée, De Triquerville ; 2. Nulko, H. La Montagne ; 3. Maria Justa, Antonin Gosset. Part mutuel : 24 et 10,50 ; 13,50 et 6 ; 13,50 et 6,50 ; 38,50 et 16,50.

Prix de l'Anniversaire. — 1. Gorey, M. Tilleman ; 2. Corot, Raymond Kahn ; 3. Ondée de Mer, Nicolas Ass. Part mutuel : 33,50 et 31 ; 15 et 9 ; 14,50 et 7 ; 82 et 13,50.

Prix Général de Bire. — 1. Dholiba, Marouquine ; 2. Vinbourg, Barber ; 3. Bird Olson, Cabuchet. Part mutuel : 49,50 et 21 ; 19,50 et 9 ; 19,50 et 13,50 et 20.

Prix Arden II. — 1. Abri, A. Veil-Picard ; 2. Gédéon, Louis Vicoite Foy ; 3. Fauche le Pré, Marcel Crémieux. Part mutuel : 45 et 19,50 ; 18,50 et 8,50 ; 28,50 et 11 ; 17 et 8.

Prix Monfort. — Golden Fan, Vicomte Foy ; Comely, Louis Fabre ; Maricourt, Jean Mettinger ; Rainfall, Raymond Kahn ; Landman, Emile Libourel ; Rupert, E. Ambalot ; Good Luck, G. Th. Coers ; Das, Baron Baeyens ; Normandie II, André Bézar ; Vir, R. P. Xivi ; Clou d'Or, Emile Marchand ; Carthage, Adolphe Hoffmann ; Louvette II, Henri Quilès ; Crown Again, Jean Lefebvre ; Le Flon, H. André Dutreux ; Favolette, Jean Marin.

Prix Marise. — Hédams, H. Van Heulekom ; Magicty, René de Rivaud ; Quingey, Arthur Veil-Picard ; Saint Malo, Margus de Triquerville ; Ex Libris, Henri Coulon ; La Vierge, John Chubb, Impératrice, Adrien Wallat ; Jazz, Lucien Dumont ; Nouvelle II, Robert Waut ; Etolite Fléville, Marc Gugenheim ; Moki, Margus de Triquerville.

Prix Aurore. — Mauze, Henry Ramsell ; Abri, Arthur Veil-Picard ; Meissonier, Arthur Veil-Picard ; Spectateur, Marc Gugenheim ; Monitor II, Hippolyte Ramon ; Le Pavé, Baronne de Galone ; Saint Bernard, Arthur Veil-Picard ; Châtelet du Loir, Henri Blum ; Agram, Georges Baugatz ; The Pilgrim, François Chipault ; Spade, Léon Volterra ; Sévigné, John Chubb.

Prix Enco. — Carabas, Comte L. de la Boulière ; Rooking Chart, Maurice Tilleman ; Spectateur, Marc Gugenheim ; Vitrail, Joseph Thesmar ; Yule Log, Julien Jarjay ; Gallican, Comte J. Lohéns ; Morena II, Edouard Henriquet ; Yucca, René de Rivaud ; Victorieux, Marcel Crémieux ; Mustique, Comte Cl. de Langlé.

Prix Jachette. — Vitrail, Joseph Thesmar ; Yule Log, Julien Jarjay ; Gallican, Comte J. Lohéns ; Yucca, René de Rivaud ; Mustique, Comte Cl. de Langlé ; Yucca, René de Rivaud ; Mustique, Comte Cl. de Langlé.

Prix des Bruyères. — Trichinopoly, Michel Goldets ; Stradivarius, A. Elmanov ; Ambourg, André Dous ; Gallard, Dikran Kékélian ; Rakité, Duo Decazes.

Etat civil : — Hélène Louveau, rue du Grand-Sol ; Roland Coignet, rue des Récollets ; Laurent Brugnot, rue Claude-Tillier ; Georges Collin, quai des Joux ; Emma Goux, route de Pressures ; Yvette Chazeau, faubourg de Beuthen.

Décès. — Eugène Lège, 59 ans, manœuvre à l'hospice ; Antoinette Julien, 66 ans, veuve de Edmond Fourot, à l'hospice ; Pierre Baldassara, rue de la Forêt ; Ernest Connault, 49 ans, au chemin de fer, à Melon ; André Vaux, 2 ans, rue de l'Abreuvoir.

Etat civil : — Hélène Louveau, rue du Grand-Sol ; Roland Coignet, rue des Récollets ; Laurent Brugnot, rue Claude-Tillier ; Georges Collin, quai des Joux ; Emma Goux, route de Pressures ; Yvette Chazeau, faubourg de Beuthen.

Décès. — Eugène Lège, 59 ans, manœuvre à l'hospice ; Antoinette Julien, 66 ans, veuve de Edmond Fourot, à l'hospice ; Pierre Baldassara, rue de la Forêt ; Ernest Connault, 49 ans, au chemin de fer, à Melon ; André Vaux, 2 ans, rue de l'Abreuvoir.

Etat civil : — Hélène Louveau, rue du Grand-Sol ; Roland Coignet, rue des Récollets ; Laurent Brugnot, rue Claude-Tillier ; Georges Collin, quai des Joux ; Emma Goux, route de Pressures ; Yvette Chazeau, faubourg de Beuthen.

Décès. — Eugène Lège, 59 ans, manœuvre à l'hospice ; Antoinette Julien, 66 ans, veuve de Edmond Fourot, à l'hospice ; Pierre Baldassara, rue de la Forêt ; Ernest Connault, 49 ans, au chemin de fer, à Melon ; André Vaux, 2 ans, rue de l'Abreuvoir.

Etat civil : — Hélène Louveau, rue du Grand-Sol ; Roland Coignet, rue des Récollets ; Laurent Brugnot, rue Claude-Tillier ; Georges Collin, quai des Joux ; Emma Goux, route de Pressures ; Yvette Chazeau, faubourg de Beuthen.

Décès. — Eugène Lège, 59 ans, manœuvre à l'hospice ; Antoinette Julien, 66 ans, veuve de Edmond Fourot, à l'hospice ; Pierre Baldassara, rue de la Forêt ; Ernest Connault, 49 ans, au chemin de fer, à Melon ; André Vaux, 2 ans, rue de l'Abreuvoir.

Etat civil : — Hélène Louveau, rue du Grand-Sol ; Roland Coignet, rue des Récollets ; Laurent Brugnot, rue Claude-Tillier ; Georges Collin, quai des Joux ; Emma Goux, route de Pressures ; Yvette Chazeau, faubourg de Beuthen.

Décès. — Eugène Lège, 59 ans, manœuvre à l'hospice ; Antoinette Julien, 66 ans, veuve de Edmond Fourot, à l'hospice ; Pierre Baldassara, rue de la Forêt ; Ernest Connault, 49 ans, au chemin de fer, à Melon ; André Vaux, 2 ans, rue de l'Abreuvoir.

Etat civil : — Hélène Louveau, rue du Grand-Sol ; Roland Coignet, rue des Récollets ; Laurent Brugnot, rue Claude-Tillier ; Georges Collin, quai des Joux ; Emma Goux, route de Pressures ; Yvette Chazeau, faubourg de Beuthen.

Décès. — Eugène Lège, 59 ans, manœuvre à l'hospice ; Antoinette Julien, 66 ans, veuve de Edmond Fourot, à l'hospice ; Pierre Baldassara, rue de la Forêt ; Ernest Connault, 49 ans, au chemin de fer, à Melon ; André Vaux, 2 ans, rue de l'Abreuvoir.

Etat civil : — Hélène Louveau, rue du Grand-Sol ; Roland Coignet, rue des Récollets ; Laurent Brugnot, rue Claude-Tillier ; Georges Collin, quai des Joux ; Emma Goux, route de Pressures ; Yvette Chazeau, faubourg de Beuthen.

Décès. — Eugène Lège, 59 ans, manœuvre à l'hospice ; Antoinette Julien, 66 ans, veuve de Edmond Fourot, à l'hospice ; Pierre Baldassara, rue de la Forêt ; Ernest Connault, 49 ans, au chemin de fer, à Melon ; André Vaux, 2 ans, rue de l'Abreuvoir.

Etat civil : — Hélène Louveau, rue du Grand-Sol ; Roland Coignet, rue des Récollets ; Laurent Brugnot, rue Claude-Tillier ; Georges Collin, quai des Joux ; Emma Goux, route de Pressures ; Yvette Chazeau, faubourg de Beuthen.

Décès. — Eugène Lège, 59 ans, manœuvre à l'hospice ; Antoinette Julien, 66 ans, veuve de Edmond Fourot, à l'hospice ; Pierre Baldassara, rue de la Forêt ; Ernest Connault, 49 ans, au chemin de fer, à Melon ; André Vaux, 2 ans, rue de l'Abreuvoir.

Etat civil : — Hélène Louveau, rue du Grand-Sol ; Roland Coignet, rue des Récollets ; Laurent Brugnot, rue Claude-Tillier ; Georges Collin, quai des Joux ; Emma Goux, route de Pressures ; Yvette Chazeau, faubourg de Beuthen.



M. CAILLOT le vatel des spécialités nivernaises chargé de la présentation des spécialités nivernaises

Nous avons en la bonne fortune de rencontrer M. Caillot et celui-ci a bien voulu nous faire quelques confidences.

M. Caillot est établi depuis longtemps à Decize. Son passé culinaire est considérable. Il a fait un long stage en Périgord, une des régions où l'on connaît le mieux l'art de faire la bonne cuisine.

— Voulez-vous nous parler, Monsieur, lui demandons-nous, de cette friture de goujon de Loire ?

— Voici : trempez vos goujons dans le lait, égouttez-les, passez-les à la farine, puis, plongez-les dans l'huile brûlante et égouttez-les de nouveau.

Au moment de servir, plongez une deuxième fois, dressez sur serviette et garnissez avec un bouquet de persil.

— Voilà des goujons fort appétissants. Mais, en quel se distingue ce dindonneau du Morvan ?

— Le dindonneau du Morvan, a cet de par lui-même, qu'il est poilé et non rôti. La garniture se compose des abats et de quelques os de veau. Le fond est déglacé à la crème.

— Pour cette sauce, la lard d'une partie de bon vealou, ajouter 1 jarlons, truffes et champignons. Garniture : marrons entiers pochés. Dresser les suprêmes de dinde, entourer de marron et saucer.

— Connaissez-vous la formule du saupiquet des Amoignes préparé par M. Lhoste, de Saint-Benoît-d'Azay ?

— Le saupiquet des Amoignes se compose d'une tranche de jambon sauté au beurre, saucé d'une espagnole, agrémenté d'une réduction d'échalote et de baïe de genièvre crémé et beurré.

— La salade Clauzel ?

— La salade Clauzel est composée de chioleuse trisée et de légumes, non répondu, vous voudriez y ajouter de l'ail.

— Non, monsieur, non, proteste M. Caillot indigné.

Je vous ai indiqué les principales recettes, mais nous aurons aussi les spécialités de M. Ramond, qui sont de gâteaux genre macarons tournés d'une crème de châtaignes au rhum et le gâteau Castignère, qui est un biscuit aux fruits fourrés d'une crème, agrémenté de noix fraîches du Morvan, et le pâté de lièvre en croûte, spécialité de M. Sauvan.

— Je vois, M. Caillot, qu'on doit éprouver beaucoup plus d'agrément à vous rendre visite en votre hôtel qu'à aller chez le percepteur.

— Et quelques temps, me répondez, vous pourrez déguster des escargots préparés selon ma formule, car je vais avoir un représentant à Nevers. Vous me direz des nouvelles de ces escargots, qui, soyez satisfait ! sont assaisonnés avec de l'ail.

— Ainsi parla M. Caillot. Et nous prenons congé de lui persuadés que le bonnet nivernais qu'il organise pourra avantageusement soutenir la comparaison avec ceux des autres régions.

Je voudrais bien manger de ce dindonneau du Morvan... M. de MAUREC.

LA REVUE LOCALE
« TU M'AS SAISI... TU M'AS ! »
Tu m'as saisi ? Tu m'as !... revue locale en deux actes et un prologue, de MM. Berthaud et R. Kraemer, musique nouvelle et arrangée par M. R. Robinet.

Du temps que j'étais parisien, un critique me disait : « Pour savoir si une revue a du succès, le meilleur moyen ne consiste pas à l'aller voir, car le public peut applaudir sans rien dire, mais à la lire dans un journal... »

Le Majeur a fait un gros effort, il a fait broser les décors qui ont permis d'intensifier la couleur locale et, surtout, nous a permis d'applaudir les girls, richissimes de grâce adrienne.

M. Robineau a réalisé une orchestration ingénieuse. En résumé, bonne revue. Peut-être les auteurs eussent-ils été bien inspirés en créant une chanson bien nivernaise qui ne saurait pas uniquement à l'actualité — afin qu'elle demeure et remplisse une scène ou deux où le sourire est banni le rire, la situation comique étant le pas à la verve du dialogue.

F. O.

LES COURSES
IHER A AUTEUIL
Prix Brûlé-Abaloue. — 1. Cresne, Louis Praté ; 2. Fire Cross, A. Zafropoulou ; 3. Part mutuel : 14 et 7 ; 12 et 5 ; 14,50 et 6.

Prix Héros XII. — 1. Merrimac, G. Cornu-Langy ; 2. Balou, Henri Coulon. Part mutuel : 125,50 et 74 ; 32,50 et 19 ; 16 et 8.

Prix Finot. — 1. Amédée, De Triquerville ; 2. Nulko, H. La Montagne ; 3. Maria Justa, Antonin Gosset. Part mutuel : 24 et 10,50 ; 13,50 et 6 ; 13,50 et 6,50 ; 38,50 et 16,50.

Prix de l'Anniversaire. — 1. Gorey, M. Tilleman ; 2. Corot, Raymond Kahn ; 3. Ondée de Mer, Nicolas Ass. Part mutuel : 33,50 et 31 ; 15 et 9 ; 14,50 et 7 ; 82 et 13,50.

Prix Général de Bire. — 1. Dholiba, Marouquine ; 2. Vinbourg, Barber ; 3. Bird Olson, Cabuchet. Part mutuel : 49,50 et 21 ; 19,50 et 9 ; 19,50 et 13,50 et 20.

Prix Arden II. — 1. Abri, A. Veil-Picard ; 2. Gédéon, Louis Vicoite Foy ; 3. Fauche le Pré, Marcel Crémieux. Part mutuel : 45 et 19,50 ; 18,50 et 8,50 ; 28,50 et 11 ; 17 et 8.

Prix Monfort. — Golden Fan, Vicomte Foy ; Comely, Louis Fabre ; Maricourt, Jean Mettinger ; Rainfall, Raymond Kahn ; Landman, Emile Libourel ; Rupert, E. Ambalot ; Good Luck, G. Th. Coers ; Das, Baron Baeyens ; Normandie II, André Bézar ; Vir, R. P. Xivi ; Clou d'Or, Emile Marchand ; Carthage, Adolphe Hoffmann ; Louvette II, Henri Quilès ; Crown Again, Jean Lefebvre ; Le Flon, H. André Dutreux ; Favolette, Jean Marin.

Prix Marise. — Hédams, H. Van Heulekom ; Magicty, René de Rivaud ; Quingey, Arthur Veil-Picard ; Saint Malo, Margus de Triquerville ; Ex Libris, Henri Coulon ; La Vierge, John Chubb, Impératrice, Adrien Wallat ; Jazz, Lucien Dumont ; Nouvelle II, Robert Waut ; Etolite Fléville, Marc Gugenheim ; Moki, Margus de Triquerville.

SAONE-&LOIRE

AUTUN

Etat civil : — Léontine Sigot, boulevard... Naisances : — Louis-Adrien Desplanches...

Publications de mariages : — Joseph Montagne... Publications de mariages : — Joseph Montagne...

Mariages : — Lucien Dérange, employé à la compagnie P.-L.-M. et Alice Pélée, modiste à Autun...

Décès : — Léger Terrault, 52 ans, journalier... Décès : — Léger Terrault, 52 ans, journalier...

Boulangerie coopérative. — Le paiement du pain aura lieu au local habituel, Grande-Rue...

Pharmacie de service. — La pharmacie Gauthier, rue de la Terrasse, assurera le service...

CHALON-SUR-SAONE

La foire aux autos. — La foire aux autos d'occasion, qui vient de s'ouvrir, place du Collège...

On peut faire quelques observations relativement à la présentation des autos d'occasion...

Retraites ouvrières. — Les retraites ouvrières seront payées le lundi 3 novembre, à 9 heures...

Accident d'automobile. — M. et Mme Martini revenaient en automobile de Saint-Leger-sous-Bevray...

Caisses d'épargne. — Dans sa séance de dimanche matin, la succursale de notre ville...

Accident du travail. — Un jeune homme de 23 ans environ, Léon Bernard, apprenti ajusteur...

Le ventre du Creusot. — Il a été abattu au cours du mois d'octobre : 117 bœufs et vaches...

Un ouvrier des Ateliers des locomotives, M. Armand Bardin, 27 ans...

Etat civil : — Publications de mariages. — Adrien Lahaye, garagiste...

Le prix du pain. — Le prix du pain de consommation courante est fixé, à partir du 1er novembre...

Visite aux tombes des soldats morts pour la France. — Le maire de Charolles informe les habitants...

Le prix du pain. — Le prix du pain de consommation courante est fixé, à partir du 1er novembre...

Etat civil : — Naisances. — Marcelle Berodier ; Germaine Bizon.

Publications de mariages. — Pierre Vincero, ouvrier d'usine, et Germaine Pillard ; Ernest Coles boulanger...

Mariages. — Léon Lafay et Claudine Bernard ; Pierre Auboué et Angèle Mondaque.

Décès. — Jean-Baptiste Moland, 77 ans, cultivateur ; Charles, François, 75 ans, retraité.

BOURBON-LANCY

Accidents du travail. — Michel Blatzezyk, 37 ans, sujet polonais, manoeuvre aux usines St-Denis...

Plusieurs ouvriers de l'usine Puzenet ont été blessés en concourant à l'extinction d'un commencement d'incendie...

Arrestation. — La gendarmerie de Percey-les-Forges, a arrêté, en vertu d'un mandat d'amener...

Soirée récréative. — Le groupe de jeunes gens catholiques interprétera le samedi 8, en soirée, et les dimanches 9 et 16, en matinée...

Paray-le-Monial. — La cérémonie aura lieu en l'église de Gyry, le mardi 4 novembre...

Madame veuve CHARTON, née de la famille de Gyry, munie des Sacraments de l'Eglise, le 31 octobre...

La cérémonie aura lieu en l'église de Gyry, le mardi 4 novembre, à 10 heures du matin...

De la part de : Mme veuve Chambon, M. Joseph Charton, ses enfants ; M. et Mme Raymond Chambon...

De la part de : Mme veuve Chambon, M. Joseph Charton, ses enfants ; M. et Mme Raymond Chambon...

De la part de : Mme veuve Chambon, M. Joseph Charton, ses enfants ; M. et Mme Raymond Chambon...

De la part de : Mme veuve Chambon, M. Joseph Charton, ses enfants ; M. et Mme Raymond Chambon...

De la part de : Mme veuve Chambon, M. Joseph Charton, ses enfants ; M. et Mme Raymond Chambon...

De la part de : Mme veuve Chambon, M. Joseph Charton, ses enfants ; M. et Mme Raymond Chambon...

De la part de : Mme veuve Chambon, M. Joseph Charton, ses enfants ; M. et Mme Raymond Chambon...

De la part de : Mme veuve Chambon, M. Joseph Charton, ses enfants ; M. et Mme Raymond Chambon...

De la part de : Mme veuve Chambon, M. Joseph Charton, ses enfants ; M. et Mme Raymond Chambon...

De la part de : Mme veuve Chambon, M. Joseph Charton, ses enfants ; M. et Mme Raymond Chambon...

De la part de : Mme veuve Chambon, M. Joseph Charton, ses enfants ; M. et Mme Raymond Chambon...

De la part de : Mme veuve Chambon, M. Joseph Charton, ses enfants ; M. et Mme Raymond Chambon...

De la part de : Mme veuve Chambon, M. Joseph Charton, ses enfants ; M. et Mme Raymond Chambon...

De la part de : Mme veuve Chambon, M. Joseph Charton, ses enfants ; M. et Mme Raymond Chambon...

De la part de : Mme veuve Chambon, M. Joseph Charton, ses enfants ; M. et Mme Raymond Chambon...

De la part de : Mme veuve Chambon, M. Joseph Charton, ses enfants ; M. et Mme Raymond Chambon...

De la part de : Mme veuve Chambon, M. Joseph Charton, ses enfants ; M. et Mme Raymond Chambon...

De la part de : Mme veuve Chambon, M. Joseph Charton, ses enfants ; M. et Mme Raymond Chambon...

De la part de : Mme veuve Chambon, M. Joseph Charton, ses enfants ; M. et Mme Raymond Chambon...

De la part de : Mme veuve Chambon, M. Joseph Charton, ses enfants ; M. et Mme Raymond Chambon...

De la part de : Mme veuve Chambon, M. Joseph Charton, ses enfants ; M. et Mme Raymond Chambon...

De la part de : Mme veuve Chambon, M. Joseph Charton, ses enfants ; M. et Mme Raymond Chambon...

De la part de : Mme veuve Chambon, M. Joseph Charton, ses enfants ; M. et Mme Raymond Chambon...

De la part de : Mme veuve Chambon, M. Joseph Charton, ses enfants ; M. et Mme Raymond Chambon...

De la part de : Mme veuve Chambon, M. Joseph Charton, ses enfants ; M. et Mme Raymond Chambon...

De la part de : Mme veuve Chambon, M. Joseph Charton, ses enfants ; M. et Mme Raymond Chambon...

De la part de : Mme veuve Chambon, M. Joseph Charton, ses enfants ; M. et Mme Raymond Chambon...

De la part de : Mme veuve Chambon, M. Joseph Charton, ses enfants ; M. et Mme Raymond Chambon...

De la part de : Mme veuve Chambon, M. Joseph Charton, ses enfants ; M. et Mme Raymond Chambon...

De la part de : Mme veuve Chambon, M. Joseph Charton, ses enfants ; M. et Mme Raymond Chambon...

De la part de : Mme veuve Chambon, M. Joseph Charton, ses enfants ; M. et Mme Raymond Chambon...



A Moulins, au Pré-Beray

CHAMPIONNAT DU CENTRE A. S. Montferrandaise contre F. C. Moulinois

La période des championnats fut son plein. Jusqu'à ce jour les deux clubs clermontois ont accusé une nette supériorité en battant Montluçon et Nevers...

Reste donc les deux clubs auvergnats. C'est là qu'il faut chercher le vainqueur. Le travail, tout en étant localisé, est complexe.

Sur le papier, la balance penche en faveur du Stade Clermont. Mais il ne faut pas d'internationalisme, que nous possédons et ses éléments sont de valeur...

Je ne crois pas à une victoire définitive de Moulins. Les derniers, malgré une évidente bonne volonté, forment une équipe encore trop jeune...

Reste donc les deux clubs auvergnats. C'est là qu'il faut chercher le vainqueur. Le travail, tout en étant localisé, est complexe.

Sur le papier, la balance penche en faveur du Stade Clermont. Mais il ne faut pas d'internationalisme, que nous possédons et ses éléments sont de valeur...

Je ne crois pas à une victoire définitive de Moulins. Les derniers, malgré une évidente bonne volonté, forment une équipe encore trop jeune...

Reste donc les deux clubs auvergnats. C'est là qu'il faut chercher le vainqueur. Le travail, tout en étant localisé, est complexe.

Sur le papier, la balance penche en faveur du Stade Clermont. Mais il ne faut pas d'internationalisme, que nous possédons et ses éléments sont de valeur...

Je ne crois pas à une victoire définitive de Moulins. Les derniers, malgré une évidente bonne volonté, forment une équipe encore trop jeune...

Reste donc les deux clubs auvergnats. C'est là qu'il faut chercher le vainqueur. Le travail, tout en étant localisé, est complexe.

Sur le papier, la balance penche en faveur du Stade Clermont. Mais il ne faut pas d'internationalisme, que nous possédons et ses éléments sont de valeur...

Je ne crois pas à une victoire définitive de Moulins. Les derniers, malgré une évidente bonne volonté, forment une équipe encore trop jeune...

Reste donc les deux clubs auvergnats. C'est là qu'il faut chercher le vainqueur. Le travail, tout en étant localisé, est complexe.

Sur le papier, la balance penche en faveur du Stade Clermont. Mais il ne faut pas d'internationalisme, que nous possédons et ses éléments sont de valeur...

Je ne crois pas à une victoire définitive de Moulins. Les derniers, malgré une évidente bonne volonté, forment une équipe encore trop jeune...

Reste donc les deux clubs auvergnats. C'est là qu'il faut chercher le vainqueur. Le travail, tout en étant localisé, est complexe.

Sur le papier, la balance penche en faveur du Stade Clermont. Mais il ne faut pas d'internationalisme, que nous possédons et ses éléments sont de valeur...

Je ne crois pas à une victoire définitive de Moulins. Les derniers, malgré une évidente bonne volonté, forment une équipe encore trop jeune...

Reste donc les deux clubs auvergnats. C'est là qu'il faut chercher le vainqueur. Le travail, tout en étant localisé, est complexe.

Sur le papier, la balance penche en faveur du Stade Clermont. Mais il ne faut pas d'internationalisme, que nous possédons et ses éléments sont de valeur...

Je ne crois pas à une victoire définitive de Moulins. Les derniers, malgré une évidente bonne volonté, forment une équipe encore trop jeune...

Reste donc les deux clubs auvergnats. C'est là qu'il faut chercher le vainqueur. Le travail, tout en étant localisé, est complexe.

Sur le papier, la balance penche en faveur du Stade Clermont. Mais il ne faut pas d'internationalisme, que nous possédons et ses éléments sont de valeur...

Je ne crois pas à une victoire définitive de Moulins. Les derniers, malgré une évidente bonne volonté, forment une équipe encore trop jeune...

Reste donc les deux clubs auvergnats. C'est là qu'il faut chercher le vainqueur. Le travail, tout en étant localisé, est complexe.

Sur le papier, la balance penche en faveur du Stade Clermont. Mais il ne faut pas d'internationalisme, que nous possédons et ses éléments sont de valeur...

Je ne crois pas à une victoire définitive de Moulins. Les derniers, malgré une évidente bonne volonté, forment une équipe encore trop jeune...

Reste donc les deux clubs auvergnats. C'est là qu'il faut chercher le vainqueur. Le travail, tout en étant localisé, est complexe.

Sur le papier, la balance penche en faveur du Stade Clermont. Mais il ne faut pas d'internationalisme, que nous possédons et ses éléments sont de valeur...

Je ne crois pas à une victoire définitive de Moulins. Les derniers, malgré une évidente bonne volonté, forment une équipe encore trop jeune...

Reste donc les deux clubs auvergnats. C'est là qu'il faut chercher le vainqueur. Le travail, tout en étant localisé, est complexe.

Sur le papier, la balance penche en faveur du Stade Clermont. Mais il ne faut pas d'internationalisme, que nous possédons et ses éléments sont de valeur...

Je ne crois pas à une victoire définitive de Moulins. Les derniers, malgré une évidente bonne volonté, forment une équipe encore trop jeune...

Reste donc les deux clubs auvergnats. C'est là qu'il faut chercher le vainqueur. Le travail, tout en étant localisé, est complexe.

Sur le papier, la balance penche en faveur du Stade Clermont. Mais il ne faut pas d'internationalisme, que nous possédons et ses éléments sont de valeur...

Je ne crois pas à une victoire définitive de Moulins. Les derniers, malgré une évidente bonne volonté, forment une équipe encore trop jeune...

Union Sportive Nivernaise

contre A. S. P. P. de Paris

Ce soir, à 14 h. 30, au Pré-Fleury, aura lieu pour la deuxième fois, une rencontre entre l'équipe première de l'Association Sportive de la Préfecture de Police de Paris et la première de l'U. S. N.

Le match qui les mit aux prises l'année dernière fut, sans contredit, le plus agréable de tous ceux qui se déroulent au cours de la saison, sur le terrain du Pré-Fleury.

Les spectateurs furent charmés, non seulement par la beauté et la correction du jeu, mais aussi par la délicatesse et la courtoisie des visiteurs, sentiments auxquels les Nivernais ont, d'ailleurs, coutume de répondre.

C'est dire que cette année encore, la partie, tout en étant ardemment disputée, sera des plus agréables.

L'année dernière, Nevers a remporté la victoire et les Nivernais viennent, aujourd'hui, avec l'interdiction bien arrêtée de gagner le deuxième match. Réussiront-ils ? Si le match avait eu lieu il y a trois semaines ou un mois, nous aurions certainement répondu oui.

L'A. S. P. P. peut lutter, en face de l'U. S. N. une mêlée solide, capable de donner le ballon à sa ligne arrière, des belles qualités de laquelle on se souvient.

Dans sa forme d'il y a un mois, notre équipe aurait résisté à une extrême difficulté et il lui aurait fallu pour éviter l'écrasement, tout le courage, toute l'ardeur, toute la ténacité avec lesquelles nous l'avons vu combattre des équipes plus puissantes.

Parfois un peu tard à l'entraînement, nos hommes n'avaient pas eu le temps d'apprendre à coordonner leurs efforts. Il en résultait que, chaque joueur ayant les meilleures qualités, nous assistions à de beaux exploits individuels, mais dont l'équipe ne profitait pas, faute d'homogénéité. D'autre part, les joueurs n'étaient pas toujours placés à l'endroit que leurs qualités leur assignaient et nous avons subi de défaites là où la valeur de notre équipe devait assurer la victoire.

Mais cette période médiocre a pris fin, et dans la ligne nouvelle de notre quinze, nous devons attendre de lui les meilleurs résultats.

Quel que soit celui d'aujourd'hui, il ne sera acquis qu'après un rude effort que les habitués du Pré-Fleury, de plus en plus nombreux, voudront applaudir. Nous voyons en effet, avec satisfaction, les Nivernais récompenser les efforts de l'U. S. N. pour leur donner le goût des spectacles athlétiques et les vigoureuses acclamations avec lesquelles ils ont toujours salué le meilleur encouragement.

Aujourd'hui, on pensera aux anciens du P. A. G. morts pour la France. Pendant la mi-temps, devant le monument érigé à leur souvenir, sur le terrain du Pré-Fleury. Puis aura lieu l'appel de Mors, suivi d'une très courte allocution du président de l'U. S. N. et d'un moment de recueillement.

Ensuite, la partie reprendra son cours et l'équipe immortelle de ceux dont on a évoqué la mémoire et qui furent ses sportifs se réunira de voir pratiquer, en même temps, le culte du souvenir et celui des sports.

Le DIMANCHE SPORTIF AU CREUSOT

Aujourd'hui dimanche, au parc de Montpocher, deux matches amicaux de football association : A 13 heures précises, Jeunesse Ouvrière du Creusot (réservé), contre l'Union Sportive Beaunoise (2e). A 14 h. 30, Jeunesse Ouvrière du Creusot (1e) contre Union Sportive Blanzynoise (1e). La partie Blanzyn-Creusot s'annonce comme des plus serrées ; les Blanzynois, qui ont tant de fois battu l'Union Sportive Beaunoise, ont tout de même montré leur supériorité sur les Creusotins qui ne jouent qu'en promotion et qui nous semblent bien de taille à affronter les clubs de division d'honneur.

Après le match de Sports, en rugby, match de championnat entre les équipes secondes du Stade Dijonnais et du Club Olympique Creusotin. Le coup d'envoi sera donné à 14 h. 30.

L'équipe première de rugby du C. O. C. se déplacera à Dijon ; son convoi en gare pour l'express de 9 h. 01 : Sauvageot, R. Martin, Verdier, Rebouq, Jaccotot, Bourgeois, Jean Rochette, Paul Rochette, Pierron, Renaud, Guichard, Maigner, Meulien, Compagnon, Milonnet, E. Martin.

CYCLISME

Montluçon, 1er novembre (par télégramme de notre correspondant particulier). — Aujourd'hui, sur la piste du Diéna, a eu lieu le match omnium de vitesse finale. Voici les résultats : 1. Camille Nancy ; 2. André Nancy ; 3. Ondet.

Individuelle 15 kilomètres, 12 partants : 1. André Nancy ; 2. Dauriac ; 3. Lautz ; 4. Enard ; 5. Ondet.

Cours de élimination : 1. A. Nancy ; 2. Lautz ; 3. Enard.

Classement général de l'omnium : 1. Camille Nancy, 6 points ; 2. André Nancy, 7 points ; 3. Lautz, 7 points ; 4. Dauriac, 10 points ; 5. Ondet, 15 points.

AVIS A NOS ABONNES

Nous avons l'honneur de prévenir ceux de nos abonnés qui ne nous auraient pas encore fait parvenir le prix de leur abonnement, qu'ils nous envoient leur mandat par la poste à partir du 25 novembre, une traite dont le montant sera augmenté de 75 centimes pour les abonnements de 3 mois, 1 fr. 65 pour les abonnements de 6 mois, 3 fr. 30 pour les abonnements d'un an, pour frais de recouvrement. Les personnes qui préfèrent se libérer par mandat-poste, sont priées de vouloir bien nous faire parvenir leur envoi jusqu'au 30 novembre.

REVUE BLEUE

Sommaire du 1er novembre : 1. Ronsard, par Arthur Chancel, membre de l'Institut ; 2. L'Albatros patricien de la Tour d'Auvergne, par Jean Lescure, professeur à la Faculté de Droit de Paris ; 3. The Life of Les 7, par Louis Mordier ; 4. Portraits d'Hommes d'Etat étrangers ; 5. M. Nicolas Poullet, par René Panoux ; 6. Les grands écrivains de la France ; 7. L'Affaire de Mossoul et la Politique asiatique de l'Angleterre, par L. Dumont-Wilden ; 8. Le Théâtre ; 9. Tableau à l'Odeon de « Croquemort » ; 10. Les Comédies-Françaises, par Gaston Rutten ; 11. La Poésie ; 12. Quatre Poètes ; 13. Ernest Raynaud, Charles Derennes, Ernest Provost, Henri Allorge, par André Dumas ; 14. A travers les Revues étrangères, par Gaston Chéry ; 15. Les Livres nouveaux ; 16. Bulletin Maritime.

Alors, il faut traverser une fois de plus ce marécage et retourner à la forge, grogna le caporal.

En avant ! dit-il, sortant de son havresac une seconde copie de la proclamation royale.

— Non, caporal, ne prenez pas la peine de revenir sur vos pas, s'opposa sentencieusement master Inch. John Stich est un loyal sujet du roi Georges et, par ma foi ! il ne voudrait pas accueillir un rebelle, je m'en porte garant. Cependant... imaginez-vous, caporal, j'ai parfois soupçonné.

Master Inch, le greffier, regarda prudemment autour de lui, sa figure rubiconde semblait soudain un réceptacle des plus mystérieuses observations, et sa grosse main se fixa sur la manche du caporal comme pour mieux retenir toute son attention.

Eparpillés, par petits groupes, les paysans avaient rapidement disparu, les uns retournant à Brassington, d'autres se dirigeant vers Aldwark, le plus petit nombre marchant résolument au travers de la bruyère, dans la direction du château de Stretton. Les soldats silencieux et désintéressés des confidences du greffier, attendaient patiemment à quinze pas.

— J'ai souvent soupçonné John Stich, reprit ce dernier, de favoriser les voleurs et détourneurs de grands chemins qui terrorisent cette damnée plaine.

— Vraiment ? interrompit le caporal en riant de bon cœur. Je vous engage à ne pas murmurer cette confidence à portée des oreilles de John Stich ! Aussi vrai que je vous parle, master Inch, il vous causerait la tête et cela sans recourir à tous les mots du dictionnaire !

C'est un honnête homme, ajouta-t-il, plus sérieusement, le plus honnête que je connaisse dans cette région, et vous ferez mieux de ne pas vous attaquer à lui.

Le ton de familiarité pris par le jeune soldat ne pouvait manquer de déplaire au vieux greffier.

— (A suivre)

FEUILLETON DE "PARIS-CENTRE" N° 1



Le fugitif

Il fallait, en vérité, un événement bien extraordinaire pour amener ce soir-là, sur la plaine déserte de Brassington, cette petite escouade de soldats, qui avançaient péniblement au travers de la tempête sur les chemins transformés en marécages.

Evidemment les braves soldats de Son Altesse Royale, le duc de Cumberland, venaient tout droit à la vieille potence qui se dressait au carrefour des quatre routes et sur laquelle, de temps immémorial, on avait, à tour de rôle, pendu les criminels et fiché, — après lecture publique, — les prononcés du Parlement de Sa Majesté.

Leur passage à Brassington avait soulevé la curiosité du paisible petit village et quelques paysans les avaient suivis malgré le mauvais temps. Tous frissonnaient

et, en dépit de la force, toujours en activité du brave John Stich, fut du combatif courage et attention, tout témoignait de l'oubli qu'il était tenu de son rôle d'Anglais et combien il était étranger à tout centre de quelque importance.

Devant la vieille potence, indifférent à l'honneur qui allait lui être fait, le jeune caporal qui commandait la petite escouade, fit halte et sortit de son havresac le document officiel, dont il donna lecture aussitôt :

« Le Parlement de Sa Majesté, ayant en connaissance que certains sujets du Roi ont levé l'étendard de la révolte pour élever sur le trône d'Angleterre le prétendant Charles-Edouard Stuart, au lieu et place de Sa Majesté Très Légitime le Roi Georges, Il est, par ces présentes, décrété que les soldats révoltés sont coupables de haute trahison et, en conséquence, condamnés à mort.

« Il est décrété, d'autre part, que tout loyal sujet de Sa Majesté doit se garder, sous peine de forfaiture, de protéger, accueillir, nourrir ou cacher les rebelles coupables de trahison envers leur Roi et leur Pays.

« Et que tout loyal Anglais qui dénonce ou tue lui-même un tel rebelle et traître, commet un acte de justice et de fidélité à son Roi, et recevra pour récompense une somme de vingt guinées. »

Quand le jeune caporal eut achevé sa lecture, les vieux paysans, perplexes, hochèrent la tête.

— Mon Dieu ! Mon Dieu ! Qui aurait jamais pu penser... murmuraient-ils.

Les plus jeunes ne disaient rien, ils se regardaient l'un l'autre furivement, puis se détournèrent bien vite, soucieux, avant tout, de ne pas laisser deviner leurs pensées.

— Mon Dieu ! Mon Dieu ! répétaient les vieux.

N'était-ce pas hier que la plaine de Brassington avait retenti des cris joyeux de la Suiperbe-brigade des highlanders du Prince

Charles ? Hier que ce beau cavalier, en son habit de velours, avait traversé les prés, semblant et proclamant, à la fois, la définitive victoire de la cause des Stuart ?

Ces temps de glorieuses folies n'avaient pas duré longtemps. Les plus sages avaient peiné d'ailleurs... depuis ce jour où l'étendard du Prince Charles s'était élevé à moitié harpe, en franchissant le seuil de Lord Exter. Triste présage qui ne pouvait manquer de signifier humiliation et déroute !

Et la déroute était venue en effet. Les gens de Wirsborough se souvenaient bien de la retraite de Derby et du passage de l'arrière-garde de l'armée du Prétendant, ces malheureux hussards à dents morts de faim et de froid et qui prénaient licence pour se faire tuer et qui prénaient licence complète de voler et piller tout leur contenu.

Qui sait si quelques-uns d'entre eux, un de leurs chefs peut-être, n'étaient pas là, maintenant encore, caché derrière les buissons de ronces, ou parmi les aoncs, pâles et exténués de misère et d'angoisse, sans abri et sans pain, pendant que le prix de leur sang était offert ?... Et pouvait-on dire qu'il ne se trouverait pas un homme cupide qui, pour vingt guinées, livrerait un autre homme, à l'exemple de Judas ?

Mais ces pensées restaient en eux, sans se trahir. Personne ne parlait. Les soldats, impossibles, attendaient. Master Inch, le so-lennel greffier de la commune de Brassington, s'employait de son mieux à ne pas perdre, sous la rafale irrévérencieuse, une seule parcelle de sa pompeuse dignité. Depuis cinq kilomètres, il suivait les soldats, pré-tentieux et grotesque, avec son habit bleu galonné d'or, ses bas de coton blanc, largement maculés de boue, son tricorne transformé en gauthière, et la sonnette, insignifiant en garniture, qu'il avait agitée avec conviction chaque fois qu'un village ou un simple cottage avait été rencontré sur la

route, ne manquant pas de crier, d'une voix éclatante, le réglementaire :

— Approchez et écoutez !

En réalité, bien peu avaient écouté le suggestif appel de Master Inch, car l'auditoire du caporal était plutôt restreint.

Mais qu'importait au jeune soldat ? On lui avait dit de lire, et c'est en droit, une proclamation royale et il l'avait lue. On lui avait dit de fixer ensuite le texte de cette proclamation sur la vieille potence, dont John Stich se faisait un enseigne pour son commerce en attendant qu'un greffier y soit pendu, et il se mettait en devoir d'obéir, sans souci de l'assistance. Là, du reste, sa tâche devenait difficile, car le vent commençait, avec un coupable man-dre de respect pour le roi et son Parlement, une vigoureuse attaque contre le document officiel et le soldat, discipliné, dut un moment se résigner à attendre pendant quelques minutes contre les éléments en révolte.

Enfin, force resta à l'autorité. Mais le vent semblait prêt à de furieuses revanches et il se livrait à de si folâtres ébats autour du parchemin qui flottait là-haut, à demi-déchiré, qu'il était à craindre que les habitants de Brassington, Aldwark et les autres villages n'apprennent jamais qu'ils étaient invités, par ordre du Parlement, à trahir, et même à tuer, un de leurs semblables pour obtenir une récompense de vingt guinées.

— Je n'ai pas aperçu John Stich, master Inch, dit alors le caporal, satisfait d'avoir, malgré tout, accompli consciencieusement son devoir, est-il absent ?

Le cottage couvert de chaume et le vaste hangar à côté semblaient solitaires et silencieux.



